



Les Jeudis du pS-Eau N°4

« Les échanges professionnels Nord-Sud :
du concept à la mise en pratique »

Jeudi 12 décembre 2013

à l'Antre-Autre, à Lyon

Nouveau rendez-vous proposé par le programme Solidarité Eau, les **Jeudis du pS-Eau** sont des moments conviviaux pour échanger, discuter, confronter les points de vue, ou tout simplement se rencontrer! Nous abordons ensemble des sujets transversaux, parfois polémiques, les sujets qui vous intéressent et qui font l'actualité du secteur de la solidarité pour l'eau et l'assainissement.

Cette 4^e édition des Jeudis s'est tenue à Lyon, où le pS-Eau a ouvert une antenne il y a 4 ans.



Compte-rendu des échanges

La coopération décentralisée, loin de se limiter à un soutien financier qui peut d'ailleurs parfois être assez réduit, trouve avant tout sa plus-value et sa spécificité dans son apport en expertise et son volet d'échanges professionnels entre homologues du Nord et du Sud.

De nombreuses collectivités, engagées dans la coopération pour l'eau et l'assainissement, apportent un appui à leurs partenaires en termes de développement et de structuration des services publics, de renforcement de la maîtrise d'ouvrage, d'ingénierie organisationnelle, et de montée en compétences techniques. Des échanges qui apportent également beaucoup à la collectivité du Nord pour questionner ses façons de faire, découvrir d'autres approches, s'enrichir des relations humaines qui se tissent, et créer de nouvelles dynamiques sur le territoire.

Envoi d'agents en mission d'expertise, accueil de délégations, de stagiaire et d'agents en formation, visites techniques de sites...quelles formes prennent ces échanges de savoir-faire, quels enjeux se cachent derrière ces activités, et quels sont les apports concrets des deux côtés ?

Est-il pertinent de faire visiter une station d'épuration démesurée à un agent technique d'un pays dont parfois même la capitale n'en possède pas ? Les agents de nos collectivités ont-ils la pédagogie nécessaire pour former leurs homologues ? Dans quelle mesure les différences de contexte, de ressources disponibles, de culture, peuvent-elles entraver le bon déroulement de ces échanges ? Existe-t-il les dispositifs juridiques, financiers, administratifs et matériels nécessaires pour faciliter et accroître l'efficacité de ces échanges ? Que retire un agent du Nord de ce type d'échanges sur le plan professionnel ? Pour les partenaires du Sud, les enseignements acquis sont-ils « répliquables » ou exploitables de retour dans leurs communes ?

Ce sont ces questions et bien d'autres qui ont animé notre débat ouvert et informel, enrichi par les expériences et les témoignages de nos intervenants :

- **Yazon Boué**, Maire de Houndé, commune du Burkina Faso
- **Michaele Groshans**, Directrice de l'ADOS – Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal (Bourg-les-Valence)
- **Régis Demoly**, Directeur du service eau et assainissement de la ville de Besançon
- **Anne-Laure Jullian**, chargée de projets au Conseil Général du Val-de-Marne

❖ Echanges professionnels Nord-Sud, retours d'expériences

La ville de Besançon est en coopération avec le camp palestinien d'Aquabat Jabr depuis 5 ans. Le partenariat porte sur trois principaux volets : la rénovation du réseau d'eau potable, la problématique de l'assainissement, et le renforcement des compétences institutionnelles.

Au départ, ce dernier volet n'était pas forcément une demande des partenaires Palestiniens, dont la principale préoccupation était de financer la recherche de nouvelles ressources en eau et la rénovation de leur réseau d'eau potable. Mais la ville de Besançon a préféré ne participer que très peu au financement des ces travaux pour lesquels de nombreux autres partenaires internationaux ont été mobilisés, et a choisi de se focaliser plutôt sur la réduction du gaspillage de la ressource et donc l'amélioration de la gestion du service. Les axes de travail retenus ont porté sur le volet sensibilisation, sur l'autonomisation du financement du réseau par la facturation, et sur la professionnalisation des agents, axes qui n'étaient pas les priorités identifiées au départ par les partenaires palestiniens mais qui se sont progressivement avérés être des points cruciaux.

Le programme AVEC

Présents dans des projets de coopération décentralisée au Vietnam, les départements du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis, le Conseil Régional d'Ile-de-France, et le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), ont décidé de mutualiser leurs moyens pour former les responsables des services de l'eau et de l'assainissement de leurs collectivités vietnamiennes partenaires (provinces de Yen Bai et Hai Duong, villes de Hanoi et Hué).

Ce programme, baptisé Action Vietnam Eau, partage d'expériences et renforcement des Compétences (AVEC), est tourné principalement sur l'échange d'expériences entre les élus et les techniciens des collectivités vietnamiennes et leurs homologues franciliens. Un programme de formation est ainsi mis en place dans les domaines de l'adduction d'eau, de l'assainissement et plus récemment des déchets solides, sous la forme de modules de formation thématiques, théoriques et pratiques, à raison de 10 modules par an, dispensé par un binôme composé d'un professionnel français et d'un professionnel vietnamien.

A l'origine de ce projet, il ressort comme constat, dans les quatre projets de coopération décentralisée, des besoins communs des partenaires vietnamiens concernant le renforcement des capacités techniques, mais aussi administratives en matière de gestion des services publics d'eau et d'assainissement, et une forte demande de partage d'expériences sur des sujets comme l'exploitation et la maintenance des stations d'épuration, la gestion des fuites dans les réseaux, etc.

Le renforcement des capacités fait par ailleurs déjà partie intégrante de tous les projets de coopération décentralisée du département du Val-de-Marne qui travaille aussi tout naturellement sur l'assainissement puisque c'est une de ses compétences, tout comme pour le département du la Seine-Saint-Denis et le SIAAP. La Région Ile-de-France travaille quant à elle beaucoup sur l'urbanisme, et c'est l'Institut des Métiers de la ville d'Hanoï, mis en place par la région Ile-de-France, qui est l'opérateur du projet sur place, recueille les besoins auprès des collectivités vietnamiennes et élabore les modules. Par ailleurs, d'autres partenaires, comme Eau de Paris sur l'eau potable par exemple, viennent également apporter ponctuellement leur expertise.

Tout l'intérêt de ce projet se situe dans la mutualisation des expertises entre les partenaires et dans l'échange et le partage entre les professionnels français et vietnamiens, qui en retirent une vision et une approche différente de leur travail.

L'ADOS, Ardèche Drôme Ourossogui Sénégal, est l'opérateur de plusieurs projets de coopération décentralisée en Ardèche et dans la Drôme, travaillant tous dans la région de Matam au Sénégal.

Si l'ADOS a intégré un important volet d'échanges professionnels dans ses projets, c'est pour 3 raisons principales :

- D'abord parce que le concept d'échanges et de réciprocité est dans les gènes de l'ADOS, et est inscrit dans ses statuts dès sa création en 1985. Il s'agit d'une valeur forte portée par l'association.
- Ensuite parce que la coopération décentralisée est elle-même, par nature, en recherche permanente de rencontre d'acteurs, de réciprocité, et c'est l'objectif principal du programme mis en œuvre par l'ADOS que de faire se rencontrer et échanger les acteurs de la Drôme et les acteurs de la région de Matam.
- Enfin, parce qu'un programme hydraulique ne se limite pas à la construction d'infrastructures et qu'il est important de travailler sur sa pérennité, sur la capacité locale à entretenir le système, et sur la professionnalisation des acteurs locaux et l'émergence de professionnels de l'eau.

Ce qui n'avait pas forcément été pensé au départ en revanche, et qui n'est pas toujours facile à mesurer, c'est l'apport de ces échanges au Nord en termes de dynamique territoriale et de rapprochement des différents acteurs français impliqués.

Le programme orchestré par l'ADOS a permis de rapprocher les conseils généraux (Drôme et Ardèche), les ministères, des étudiants de l'université de Valence, le centre de formation d'apprentis de Livron (CFA), etc. Il favorise ainsi la rencontre d'acteurs et de personnes qui ont des préoccupations communes, pour créer des partenariats institutionnels, puis professionnels.

Le partenariat avec le CFA de Livron par exemple a débouché sur le renforcement des compétences des artisans en activités, avec l'émergence d'une filière de formation initiale au Sénégal type CAP en canalisation/plomberie.

Les formateurs du centre de formation de Matam sont venus déjà 3 fois au CFA de Livron pour acquérir les compétences de mise en œuvre de séquences d'apprentissage sur le même modèle qu'en France.

Yazon Boué, Maire de Houndé, commune de la Région des Hauts Bassins au Burkina. Yazon Boué était en France à l'occasion d'une formation qu'il suit au CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local, basé à Lyon).

Pour le maire de la commune de Houndé, il est clair que la décentralisation, qui est récente au Burkina comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique, a accru les besoins en termes de renforcement de capacités et l'aide extérieure en la matière est précieuse. Les élus, d'une part, sont beaucoup à ne pas avoir été à l'école et à avoir besoin d'une formation pour s'approprier les nouvelles compétences qui leur ont été confiées. Par ailleurs, la commune a besoin d'agents techniques compétents, et d'expertises en interne.

Aujourd'hui, la commune de Houndé est une des rares au Burkina à avoir pu mettre en place un service technique municipal de l'eau et de l'assainissement grâce à l'appui des partenaires internationaux. Le maire se dit heureux d'avoir reçu ce type de compétences car ce sont des services sociaux qu'un élu doit essayer de promouvoir.

En fin d'année 2013, Yazon Boué a suivi une formation au CIEDEL pour voir comment mettre en pratique le transfert d'expériences entre le service technique de St-Fons, qui est sa commune française partenaire, et le service technique de Houndé.

❖ Echanges avec les participants

Question : Dans quelle mesure la population de Besançon accepte-t-elle de financer des actions de solidarité en dehors de son territoire ?

La ville de Besançon mobilise la loi Oudin-Santini pour financer ses actions à l'international. Elle compte 120 000 habitants et travaille en coopération avec un camp Palestinien de 8000 habitants. Le montant mobilisé par la ville de Besançon pour financer le projet en Palestine s'élève à 100 000 €, soit moins d'1€ par habitant Bisontin, et ce montant ne représente que 5% du montant total (1,5 millions d'euros) du projet eau de son partenaire palestinien qui a mobilisé de nombreux cofinancements par ailleurs.

Le service d'eau et d'assainissement de la ville de Besançon interroge régulièrement ses usagers sur leur taux de satisfaction vis-à-vis de ses actions, et il ressort que 80% des Bisontins sont favorables à l'intervention de la collectivité à l'international.

Question : Qu'avez-vous réussi à faire en matière d'assainissement en Palestine ?

Régis Demoly précise qu'il était clair dès le départ que le contexte palestinien est très différent du contexte bisontin et qu'il ne serait pas du tout pertinent d'appliquer tel quel ce qui se fait à Besançon. Une stagiaire est donc allée étudier la situation, notamment en termes d'assainissement non collectif.

Il faut savoir qu'un camp palestinien est un village en dur, dense, installé depuis plusieurs décennies mais dont les habitants ont un statut de réfugié au sens international. La Palestine reçoit de nombreuses aides de la part de la communauté internationale et possède donc un niveau d'équipement supérieur par exemple à un village du Burkina Faso.

En termes d'assainissement cependant, c'est très faible. Mais dans un village voisin du camp dans lequel travaille Besançon, un partenariat avec des Japonais a permis de mettre en place une station d'épuration. La possibilité de raccorder le camp à cette station va donc être étudiée, pour ensuite rechercher les financements nécessaires.

Question : Dans les partenariats de coopération Nord-Sud, qui de l'acteur Nord ou Sud prend l'initiative d'aller chercher l'autre ?

A Houndé, ce sont plutôt des organismes du Nord qui ont pris l'initiative de venir proposer leur aide. Mais maintenant, sous l'effet de la décentralisation, les collectivités du Sud expriment un fort besoin d'appui et de transferts de compétences. L'important pour le maire de Houndé est d'avoir élaboré des plans sectoriels eau et assainissement (diagnostic des ouvrages et niveaux de services existants sur la commune et planification des besoins restant à couvrir) pour connaître ses besoins et orienter ainsi l'appui des acteurs extérieurs.

« On ne peut pas dire qui des deux a pris l'initiative, la coopération, c'est toute une histoire » - Yazon Boué

Dans le Département du Val-de-Marne, il y a un historique fort avec le Vietnam, puisque la ville de Choisy-le-Roi a accueilli la délégation vietnamienne lors des Accords de Paris. On ne peut donc pas dire qui a pris l'initiative le premier, mais les partenariats se sont construits tout naturellement entre ces deux pays, avec des collectivités vietnamiennes qui voulaient travailler avec des collectivités françaises, et vice-versa. Ensuite, le CG 94 choisit de travailler plutôt sur ses thèmes de compétences afin de pouvoir apporter une vraie plus-value, mais il y a toujours un dialogue entre les partenaires pour choisir les thèmes de la coopération.

Les associations de migrants ou même un migrant engagé, peuvent aussi avoir un rôle déterminant dans l'initiation d'un partenariat de coopération entre une collectivité française et son village d'origine. Tout se joue très souvent sur une rencontre, ou un contexte spécifique, une opportunité.

Question : Quelle est la plus-value des échanges professionnels, qu'apportent-ils en pratique ?

Le programme AVEC en est à sa 2ème phase, qui se déroule sur la période 2012-2014. Il est donc déjà possible d'établir un bilan sur sa 1^{ère} phase (2009-2011). 10 modules de formation sur l'eau, l'assainissement et les déchets, réunissant de nombreux participants, ont ainsi été élaborés et dispensés.

Il n'est pas forcément facile d'en mesurer l'impact, mais les stagiaires ont répondu à des questionnaires de satisfaction, et une évaluation va être conduite prochainement.

On peut déjà remarquer cependant que dans les projets conduits en direct par les collectivités, l'assainissement est de mieux en mieux compris et appréhendé.

Par ailleurs, on remarque quelques applications concrètes au sein des structures partenaires, notamment avec la mise en place d'outils de suivi de l'exploitation et de la facturation, et de systèmes de tarification.

A Besançon, au départ, la demande était de faire venir des palestiniens en France pour les former, demande à laquelle la ville de Besançon n'a pas répondu, en partie car la barrière de la langue posait problème.

La ville a souhaité travailler davantage sur la gouvernance que sur la technique, car les capacités techniques existent sur place en Palestine, ainsi que les compétences pour former les agents ou assurer des fonctions de maîtrise d'œuvre. La ville de Besançon n'a donc pas vraiment de plus-value à apporter sur le plan technique. En revanche, il est apparu intéressant de réfléchir aux questions de gouvernance, d'échanger par exemple sur l'idée que l'eau paie l'eau, au moins pour financer les salaires et le fonctionnement. Aider les élus à avoir une vision stratégique, savoir comment ils souhaitent développer le service d'eau sur leur territoire, etc.

Pour **l'Ados**, il est difficile de mesurer l'impact sur les compétences techniques, mais l'intérêt du programme est surtout d'avoir obligé les acteurs à sortir d'une logique d'exécution de programme, en donnant des regards extérieurs, et un ancrage fort sur le territoire qui ont permis d'aller bien plus loin.

Le partenariat avec le centre de formation de Livron a concrétisé l'envoi d'apprentis sur le terrain, la rencontre d'artisans locaux et de jeunes qui travaillent dans le même domaine. Ces échanges ont impulsé une prise de conscience des jeunes français sur la possibilité de mener certaines interventions avec beaucoup moins de matériels.

Pour le maire de **Houndé**, même si les contextes français et burkinabè ne sont pas les mêmes, la coopération apporte tout de même une plus-value certaine, notamment en termes pédagogiques. L'idée n'est pas de répliquer à l'identique ce qui se fait en France, mais plutôt d'aider à mieux comprendre les problématiques, de sensibiliser les populations, pour mettre en place une gestion plus durable de l'eau.

Les coopérations avec le Sedif, Reims métropole, le Ciedel et Eau Vive ont aidé la ville de Houndé à installer une commission eau et assainissement où tous les acteurs concernés se retrouvent pour analyser la situation et avancer ensemble.

Par ailleurs, par le biais de la coopération entre la Région Rhône-Alpes et la région des Hauts-Bassins, le maire de Houndé a la possibilité de venir suivre des formations au CIEDEL. Il a ainsi pu suivre un premier module en 2011, et un autre aujourd'hui en 2013. Ces formations apportent notamment des éclairages sur la décentralisation et les aspects réglementaires auxquels sont confrontés les élus. Elles rassemblent en outre plusieurs participants venant d'autres pays, ce qui stimule et favorise la multiplicité des regards croisés et les échanges d'expériences.



Synthèse

En si peu de temps, il était difficile d'explorer toute la complexité de ce sujet, mais ce débat a apporté des retours d'expériences intéressants et quelques leçons à méditer.

Il ressort notamment que les échanges professionnels Nord-Sud développés au sein d'un partenariat de coopération représentent une action à part entière, qui vient utilement compléter et élargir l'impact d'un programme, souvent davantage centré sur des réalisations d'infrastructures. Ces échanges dans la durée tissent des liens entre acteurs et entre personnes, qui eux-mêmes vont faire évoluer le partenariat, orienter les actions, et modifier les approches et les façons de penser de chacun. Ils assurent une certaine longévité aux projets et un ancrage fort sur les territoires, en créant des dynamiques locales et en valorisant les compétences existantes.

Nos intervenants ont insisté sur la distinction entre formation et échanges professionnels. Il ne s'agit pas forcément de former ses partenaires, qui ont parfois déjà des compétences techniques, ou peuvent les trouver auprès d'acteurs locaux. D'autant que l'on ne peut pas calquer un modèle développé en France sur un contexte totalement différent. Il est d'ailleurs important d'inscrire les programmes de coopération dans les plans sectoriels ou les schémas directeurs des territoires partenaires, pour répondre aux besoins réels tels qu'ils sont localement diagnostiqués et planifiés. L'objectif est donc plutôt de développer des échanges entre professionnels, pour partager les pratiques, les méthodologies, confronter les approches et les façons de faire, afin de faire évoluer les manières de travailler de chacun, de s'enrichir mutuellement, et d'avancer avant tout sur les sujets de gouvernance, de fonctionnement, de gestion, etc.

Les échanges professionnels sont avant tout des échanges entre personnes exerçant des fonctions similaires mais dans des contextes différents, qui sont confrontées ou se sont retrouvées confrontées aux mêmes problématiques et qui partagent expériences et points de vue pour leur trouver des solutions appropriées.

Le maire de Houndé salue d'ailleurs les acteurs de la coopération décentralisée qui apportent selon lui une vraie valeur ajoutée auprès de maires comme lui qui ont besoin d'échanger sur les problématiques liées à la décentralisation, et ne trouvent pas forcément cet appui dans le cadre des relations entre Etats.

Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme
Ahonto	Akpene	Ciedel
Aja	Fatima	Elan Optimisme Solidarité Rapprochement
Baetz	Jean	Migrations & Développement
Berthe	Soumaïla	Ciedel
Boni	Pierre	Aide aux Sans Abris Madagascar
Borel	Bernadette	Comité de jumelage Grigny-Koupéla
Borel	Jean	Comité de jumelage Grigny-Koupéla
Boué	Yazon	Commune de Houndé, Burkina Faso
Charpentier	Sophie	pS-Eau
Chaussignand	Blandine	Représentante Medair
Courbon	Jean Louis	Aide aux Sans Abris Madagascar
Dai	Yao	Ciedel
Demoly	Regis	Ville de Besançon
Dubois	Michel	Djan Djé
Durand	Julie	
Fabre	André	Comité de jumelage Grigny-Koupéla
Favelier	Jean	AJJC dardilly
Fisch	Vivien	Vivien Fisch
Groshans	Michaele	Association Ardèche Drôme Ouro-Sogui Sénégal
Hamedine	Kane	
Jaafar	Salah	Elan Optimisme Solidarité Rapprochement
Jullian	Anne-Laure	CG 94
Korn	André	Djan Djé
Lanteri	Angela	Communauté Urbaine de Lyon
Lapalus	Mélanie	Comité de jumelage Grigny-Koupéla
Mey	Chin	Association pour le Développement Médical et l'Aide Humanitaire au Cambodge
Mouton	Philippe	pS-Eau
Noblot	Céline	Programme Solidarité Eau
Perrier	Alain	Association Ardèche Drôme Ouro-Sogui Sénégal
Pou	Tong Eak	Association pour le Développement Médical et l'Aide Humanitaire au Cambodge
Rapenne	Sophie	Ville de Besançon
Raymond	Christian	Partenaires
Remont	Bruno	Hydraulique Sans Frontières
Samoura	Ibrahima sory	Ciedel
Tidière	Alain	Association Corail
Villajuan	Silvia	Ciedel
Zibi	Joséphine	Passerelle Ngam